### REPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité-Justice-Travail

#### PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

## **DECRET N° 2015-360 DU 15 JUIN 2015**

portant nomination du président et des membres du Conseil d'Administration du Festival International de Théâtre du Bénin (F.I.THE.B.).

# LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

#### CHEF DE L'ETAT,

# CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la loi n° 91-006 du 25 février 1991 portant Charte culturelle en République du Bénin ;
- Vu la loi n° 86-013 du 26 février 1986 portant Statut Général des Agents Permanents de l'Etat ;
- Vu la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des Offices à caractères social, culturel et scientifique;
- Vu la proclamation, le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu le décret n°2014-512 du 20 août 2014 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2012-191 du 03 juillet 2012 fixant la structure-type des Ministères ;
- Vu le décret n° 2012-539 du 17 décembre 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme ;
- Vu le décret n° 2013-547 du 30 décembre 2013 portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Festival International de Théâtre du Bénin (FITHEB);
- Vu le décret n° 2011-322 du 02 avril 2011 portant Statut de l'artiste en République du Bénin ;
- Sur proposition du Ministre de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 27 mars 2015,

#### DECRETE:

<u>Article 1<sup>er</sup></u>: Sont nommées membres du Conseil d'Administration du Festival International de Théâtre du Bénin (F.I.THE.B.) les personnes ci-après désignées :



- Monsieur Soumanou SEÎBOU TOLEBA, Conseiller Spécial à la Culture du Président de la République;
- Monsieur Aristide Adébayo ADJIBODOU, représentant le Ministre chargé de la Culture;
- Monsieur **Bienvenu YAÏ**, représentant le Ministre de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation ;
- Madame Baké Rassiatou YAYA NADJO épouse BONI, représentant le Ministre de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle, de la Reconversion et de l'insertion des Jeunes;
- Madame Hélène Yollande AKPOVI, représentant le Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur;
- Monsieur Yaya MORA BROUTANI, représentant le Ministre chargé du Tourisme;
- Madame A. Nafissatou AKPANA, représentant la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin;
- Monsieur Hounkonnou Mathias GBEDAN, représentant l'Association
  Nationale des Communes du Bénin ;
- Madame Anick Basilia SANTOS A., représentant des béninois du monde des arts de la scène et des lettres vivant à l'extérieur, désigné par le Haut Conseil des Béninois de l'Extérieur;
- Monsieur Koffi Happy Dénamboua Sylvestre GOUDOU, représentant les journalistes culturels;
- Monsieur Fernand NOUWLIGBETO, homme de lettres (dramaturge);
- Monsieur Bitoyé Denis ABIONA, metteur en scène ;
- Monsieur Oscar José Fernand KIDJO, promoteur culturel;
- Monsieur Luc Dieudonné KOUNOUHO, comédien ;
- Madame Léa Gwladys KPAKOSSOU, comédienne.

<u>Article 2</u>: Monsieur Aristide Adébayo ADJIBODOU, représentant du Ministre chargé de la Culture est nommé Président dudit Conseil d'Administration.

Article 3: La durée du mandat des membres du Conseil d'Administration est de quatre (04) ans renouvelable une fois, à compter de la date d'installation officielle.



Article 4: Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 15 juin

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

#### Dr Boni YAYI

Le Ministre d'Etat Chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Le Ministre de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation,

François Adebayo ABIOLA

Publique, de la Réforme Administrative et Institutionnelle. Komi KOUTCHE

Le Ministre du Travail, de la Fonction Le Ministre de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme,

<u>Aboubakar Y</u>AYA

Babalola Jean-Michel Hervé ABIMBOLA

AMPLIATIONS: PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MCAAT 2 MTFPRAI 2 MEFPD 2 MECESRS 2 Autres Ministères 23 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLÇ 3 GCONB-DGCST-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA-IGE 4 UAC-ENAM-FADESP 3 UP-FDSP2 INTERESSES 15 JORB 1.